

Conseil d'école du 19 mars 2019

Compte rendu

Personnes présentes :

Enseignantes: Mmes Delhier, Reingpach et Lehmann

Parents d'élèves élus: Mmes Blanchard, Eberst, Karcher, Lewandowski, Sarrand.

Représentant de la Mairie : Mme Cardot et Mme Noël

DDEN : Mme Vetter

Personnes absentes:

Mr DUFFOUR ne fait plus partie des représentants de parents d'élèves car ses filles ne sont plus scolarisées à l'école maternelle.

La séance est ouverte à 20H00

Présidente: la directrice d'école

Secrétaire : Mme Delhier

1. Approbation du compte rendu du premier conseil d'école en date du 16/10/2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. PPMS : exercice/exercice d'évacuation

Exercice de confinement dans le cadre du PPMS risques majeurs avec simulation d'une tempête : vendredi 15 mars de 11h00 à 11h25. Durant ce moment de confinement les enseignantes ont expliqué aux enfants l'objet de cet exercice. Cet exercice s'est déroulé dans le calme, sans véritable problème.

En parallèle un **exercice d'évacuation** a été réalisé le lundi 12 mars 2019. Ces 2 exercices ont été volontairement réalisés au cours la même semaine, pour que les enfants fassent bien la différence entre les 2 alertes.

Un exercice "attentat intrusion" sera également réalisé au cours de cette période de façon à ce que les élèves aient un proche aperçu des 3 signaux d'alerte ...

La directrice rappelle à Mme Cardot que lors du 1er conseil d'école, le signal d'alarme des écoles de Champagny avait été abordé et qu'une étude pour trouver un système d'alarme approprié avait été demandé . Qu'en est-t-il ? Mme Cardot répond qu'elle se renseigne pour savoir où en est la situation.

3. Rentrée de septembre 2019

EFFECTIFS

Les effectifs envisagés pour la rentrée sont les suivants :

| <u>2018/2019</u> | <u>2019/2020</u> |
|-------------------|--------------------------------------|
| TPS : 4 + PS : 20 | PS : 21 enfants sont attendus + 4TPS |
| MS : 20 enfants | MS : 19 enfants (1 départ) |
| GS : 21 enfants | GS : 20 enfants |
| 65 enfants | 64 enfants |

INSCRIPTIONS

Des permanences ont été proposées pour les inscriptions, le 5 février et le 18 mars 2019.

Après ces permanences, il sera toujours possible de s'inscrire en prenant contact avec l'école.

Première prise de contact avec la classe et l'enseignante.

Suite aux inscriptions, les futurs petits auront l'occasion de venir voir le fonctionnement de la classe et faire connaissance avec leur future maîtresse durant l'accueil du matin de 8h30 à 9h15 la dernière semaine du mois de juin (du 25 au 29 juin 2019).

Inscriptions des enfants de 2 ans.

Les 1ères demandes ont été envoyées à 4 familles. Une fois les réponses reçues, d'autres familles pourront être ou non contactées, sachant qu'à l'heure actuelle 4 enfants peuvent être inscrits. Mme LEHMANN rappelle qu'une scolarisation en classe de TPS signifie 4 années de scolarisation en maternelle. Cela ne signifie en rien le passage en MS l'année suivante mais la poursuite du cursus normal soit TPS/PS/MS puis GS.

4. Préparation de l'entrée au CP

Informatique et jeux de société

Les enfants de grande section se rendront à l'école primaire pour des séances de découverte de la classe et de l'école. Ils pourront visiter l'école puis poser leurs questions aux enfants scolarisés cette année en CP. Ils assisteront également à des séances de lecture et de mathématiques dans la classe de CP.

Puis ils se rendront à l'école élémentaire pour des séances informatiques afin d'y valider les compétences attendues en fin de cycle 1 en informatique.

Action « TROUSSE » en juin.

Afin d'aider les enfants à gérer leur matériel au CP, chaque enfant de GS apprendra à gérer une trousse toute simple à l'école maternelle et à devenir responsable de son matériel.

Intervention de l'infirmière scolaire

L'infirmière scolaire viendra le vendredi 29 mars ainsi que les lundi et mardi suivants pour l'ensemble des élèves de Grande Section.

5. APC

Les APC sont proposées aux enfants de MS et GS les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 7H50 à 8H30. L'ensemble des enfants dont les familles ont donné leur accord ont été pris par petits groupes du 24 septembre au 30 novembre 2018 et du 4 mars au 12 avril 2019. Quelques familles ont refusé ces APC. Des activités de lecture et de langage sont imposées par le ministère.

6. Coopérative scolaire de l'école maternelle.

Le bilan financier des actions est présenté par Mme Reingpach.

Les diverses actions :

| | FACTURE | RECETTE | BENEFICE |
|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| MARCHE D'ETE | | | <u>386.23</u> |
| SAPINS | 1238 | 1749 | <u>511</u> |
| SAUCISSES 1 | 810 | 1320.40 | <u>510.40</u> |
| MARCHE DE NOEL | | | <u>1195.87</u> |
| BRIOCHES | 1403.50 | 2161 | <u>757.5</u> |
| GALETTES | 492 | 743 | <u>251</u> |

Bénéfice TOTAL : 3612 euros pour un investissement de 2913 (cabane végétale 450 euros, 2 spectacles (860), projet comédie musicale (1603))

* Marché de Noël :

Cette année encore l'école a participé au marché de Noël du village, belle réussite avec une nouveauté cette année la tenue d'un stand restauration à l'extérieur en partenariat avec l'Ecrin des Prés. La directrice remercie une nouvelle fois les parents d'élèves qui se sont investis pour cette initiative. A reconduire l'année prochaine si possible.

* Marché d'été:

Il est à noter également que les parents d'élèves auraient la possibilité de s'investir lors des marchés d'été le vendredi soir pour tenir la buvette au profit de la coopérative scolaire de l'école.

* Subvention livres : les 2 écoles de Plancher Bas ont été sélectionnées pour recevoir une subvention "PLAN BIBLIOTHEQUE" de 1500 euros pour l'achat de nouveaux livres (une liste cycle 1 est plus ou moins imposée), Mme Millerand : inspectrice de l'éducation nationale a également sollicité la municipalité pour une participation exceptionnelle à cette subvention. Merci à eux pour leur participation financière (150 euros).

7. Spectacles sorties et projets du second trimestre

*Spectacle de Noël : la compagnie "Perlimpimpin" s'est déplacée à l'école maternelle pour proposer le spectacle "Voyage en montgolfière" à tous les enfants de l'école.

Coût : 450 euros financés par la COOP.

*Vendredi 21 décembre, le père Noël était très attendu par les enfants de l'école : distribution de cadeaux (1 livre par enfant d'une valeur de 10 euros) offerts par la commune suivi d'un petit goûter.

*Galette et crêpes offertes par la coopérative scolaire.

*Projet Temps fort : la semaine qui précède les vacances de février 2019, intervention de Cissé, danseur et chorégraphe professionnel, puis spectacle en fin de semaine présenté à l'ensemble des familles à la salle Brassens. Une semaine intense avec un superbe final.

L'équipe enseignante remercie la municipalité d'avoir mis à disposition un bus pour la répétition du vendredi matin à la salle G. Brassens ainsi que la salle G. Brassens. 3 classes de l'école élémentaire sont venues assister à cette répétition.

Ce projet réalisé en lien avec le projet d'école a un coût de 2500 euros, financé par la municipalité à hauteur de 897 euros et la coopérative scolaire à hauteur de 1603 euros.

*Carnaval des écoles : pour la première année les 2 écoles se sont regroupées pour un petit défilé de carnaval au sein du village. Un moment convivial où petits et grands se sont retrouvés.

8. Prévision de sorties et actions du troisième trimestre

*Rallye maths: la classe des Grands participe à un rallye Mathématiques

*Le lapin de pâques apportera des chocolats financés par la COOP le vendredi 12 avril au matin. Une chasse aux œufs par classe sera organisée.

*Action fleurs 2019 : livraison prévue le 2 mai avec le même partenaire que l'an dernier « horticulture GRUNENWALD » qui nous propose une grande variété de plantes et légumes. Les bons de commande seront mis en ligne sur le site de la mairie. Une vente libre sera organisée l'après midi de 14h à 17h. Une maman demande s'il est possible l'année prochaine de préciser dans les bons de commande l'exposition nécessaire des plants, s'ils sont grimpants ou non...

Sur demande d'un parent d'élève, un autre horticulteur a été contacté, il proposait des tarifs nettement moins intéressants, l'équipe pédagogique a donc fait le choix de reconduire l'opération avec le même partenaire que l'an dernier.

Les invendus de cette vente seront proposés lors du marché aux puces de PLANCHER-BAS le 5 mai 2019.

*Projet robot: les enseignantes des classes de MS et GS avaient suivi une formation avec Mme DEPORTE (représentante TICE) à l'espace CANOPE de BELFORT, suite à cela, un emprunt a pu être

réalisé : à l'heure actuelle 4 BEEBOT et 4 tablettes se promènent dans l'école afin de permettre aux enfants de s'exercer à la programmation, au codage de déplacement et au décodage. Un projet très riche qui plaît beaucoup aux enfants et favorise les interactions entre élèves. Par la suite 4 BLUEBOT feront leur apparition avec leur barre de programmation.

*Installation **d'une cabane végétale** (composition en saule vivant) dans l'espace vert de la cour de récréation. La directrice remercie Mr Jacquey de la municipalité ainsi que les employés communaux pour le travail de préparation du sol réalisé en amont. La mise en place de cette cabane se fera les 25 et 26 mars, les enfants pourront assister à la plantation.

Coût :450 euros financés par la coopérative scolaire.

***Projet Vélo** : il aura lieu du 20 au 24 mai sur 1 semaine (même principe que l'an dernier).

***Photo de classe** : elle aura lieu le jeudi qui précède les vacances scolaires soit le 11 avril 2019 au matin. Elle a été repoussée par rapport aux années précédentes, pour essayer de réaliser des photos en extérieur.

***Sortie de fin d'année** : en lien avec le projet d'école, les 3 classes se déplaceront à la Saline de Lure pour des activités sportives : pédalo, escalade, balade, course d'orientation, jeux, paddler et disc golf :le 11 juin 2019.

***Equitation** : une sortie au centre équestre devrait être programmée avec pique-nique le midi dans la continuité de l'intervention de Mr Marconnot à l'école.

***exposition/vente de cadre** : elle aura lieu le jour de la fête de l'école.

9. Fête de l'école: 29 juin

Aurélié Noël est présente pour représenter le conseil municipal enfant de PLANCHER-BAS qui aimerait participer à cette journée en liant la kermesse de l'école maternelle le matin et la fête du sport de la commune l'après-midi, les 2 actions se déroulant sur le même site.

En prévision: L'après-midi: ateliers animés par les enfants du conseil (ateliers création, land art, maquillage, jeux de ballon...). La kermesse resterait réservée aux familles de l'école maternelle, une vente de nourriture (sous forme de snack) serait réalisée au profit de l'école maternelle et d'une association à définir (souhait et décision des enfants du conseil municipal).

Une prochaine réunion aura lieu le 2 mai à 20h pour la mise en place de l'organisation et des modalités financières de la kermesse. Il faudra informer les familles via le cahier de liaison. Prévoir un courrier aux parents pour la récupération de lots auprès des commerçants.

10. Travaux/demandes diverses

Remerciements :

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la rénovation du bureau : mise en peinture, changement du mobilier, achat d'un nouveau PC et tout particulièrement Bruno Gauchon pour ses interventions régulières en informatique. Il serait appréciable toutefois de savoir d'où viennent les interruptions régulières de la box.

Demande :

*Lors du premier conseil d'école une demande avait été faite concernant les jardinets de la cour de récréation : les enseignantes souhaiteraient la mise en place de quelques arbustes colorés et vivaces.

*Afin de protéger au mieux les petits piétons, les enseignantes demandent à la municipalité s'il serait possible de trouver une solution pour rendre le passage piéton de la rue du Général Brosset /rue du tacot (passage obligé pour les enfants de maternelle qui se dirigent vers le village) plus visible : mise en place de panneaux lumineux ou autre afin d'inciter les automobilistes à ralentir dans ce secteur. La municipalité y réfléchit.

*Pour l'an prochain, les enseignantes envisagent dans le cadre du projet d'école soit un cycle piscine pour la classe de GS, soit un cycle patinoire pour les classes de MS et GS, une demande est faite à la municipalité pour le financement des bus ou entrées (à voir) ? cela est-il envisageable ? La directrice établit les devis nécessaires avant de faire un choix.

*Mme Delhier souhaite remercier la municipalité pour le remplacement rapide de Melle Lamboley, elle souhaite également faire part à Mme Cardot de la difficulté à s'organiser ou transmettre les consignes, Mme Gérard arrivant en classe après les élèves et repartant avant. Aucun temps n'est disponible pour la transmission d'informations hors du temps de présence des enfants. L'enseignante aurait également aimé un temps de travail en binôme avant le congé de Julie Lamboley de manière à former au mieux Mme Gérard au travail d'ATSEM qui n'est pas un travail d'animatrice périscolaire.

11. Questions diverses

* Un parent souhaiterait aborder le sujet des lingettes demandées en début d'année en classe de petite section. Ces produits contiennent des substances très souvent remises en question. La maman souhaiterait donc, sans remettre en cause ni leur utilisation ni l'organisation des enseignantes, proposer des solutions alternatives : la lingette sans perturbateurs endocriniens ou encore les débarbouillettes... Il est précisé par l'enseignante de petite section que la lingette est le système le plus pratique et le plus rapide, elles ne sont pas utilisées systématiquement dans la classe.

La maman propose qu'à la rentrée prochaine, charge soit aux enseignantes d'acheter les lingettes bien définies en demandant une participation financière aux familles. Demande de devis auprès d'une pharmacie.

Autre proposition : un parent propose d'établir une liste de lingettes les plus adaptées aux enfants, laquelle sera transmise aux familles en septembre .

*Un parent souhaiterait aborder le sujet des toilettes qui, placées face aux portes des salles de classe, n'offrent pas l'intimité nécessaire aux enfants. Elle souhaite ouvrir le débat et avoir l'avis de chacun puis soumettre une éventuelle idée : la mise en place de rideaux.

Réponse des enseignants : ces toilettes ouvertes sont justement une bonne chose en maternelle, les adultes de l'école devant toujours avoir un œil sur les enfants .Avec des rideaux, la présence d'un adulte dans cet espace serait donc indispensable.

*La directrice souhaite également refaire un point sur les maladies. Elle réinsiste sur le fait qu'un enfant malade ne doit pas être scolarisé. La semaine précédant les vacances de nombreux enfants sont venus en classe malades et ont contaminé leurs camarades. Les enseignantes ont dû passer de nombreux appels auprès des familles. Avec ou sans réponse de la part des familles !!!

*La directrice rappelle également que les poux sont présents toute l'année à l'école et que des rappels réguliers sont effectués. Il est conseillé aux familles de vérifier régulièrement la chevelure des enfants.

La séance est levée à 23H00.